

INFO' COURCELLES – SAPICOURT

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT :

La station d'épuration fonctionne depuis plusieurs semaines.

La dernière phase des travaux est entamée depuis la fin du mois de mars. Il s'agit des raccordements individuels au réseau général des eaux usées, pour ceux qui ont choisi la solution proposée par la communauté de communes, avec une aide financière. Les habitants qui ont décidé d'effectuer eux-mêmes ces raccordements, disposent d'un maximum de deux ans pour les réaliser, suivant les directives données par ailleurs.

Les dernières finitions de l'entreprise BERTRAND sur les réseaux généraux des eaux usées, des eaux pluviales, et la reprise des voiries, sont en cours de terminaison.

Merci de transmettre par écrit, en mairie, les éventuels problèmes que vous pouvez avoir décelés au niveau des travaux. Ces différents points seront signalés à la Communauté de Communes qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération.

La poussière, le bruit et les diverses autres nuisances, devraient bientôt être oubliées. L'ensemble des travaux devrait être achevé cet été.

SYNDICAT DES EAUX DE LA GARENNE :

Les dernières analyses d'eau effectuées en mars dans différentes communes alimentées par le syndicat, montrent que le taux de nitrates dans l'eau (de l'ordre de 29 mg/l) reste très inférieur à la valeur autorisée (50 mg/l). Les taux de pesticides sont également largement sous les limites fixées.

Après la démission de Jean-Pierre BIGOT pour raisons personnelles, c'est Jean-Marie MASSONNOT qui a été élu Président du Syndicat des Eaux de la Garenne le 5 avril dernier.

MAIRIE – SALLE COMMUNALE :

Le cabinet d'architecture GRZESZCZAK et RIGAUD, de Châlons en Champagne, a été choisi pour assurer la Maîtrise d'Oeuvre du chantier de rénovation de la mairie et d'extension de notre salle communale.

L'avant-projet sommaire, consultable en mairie, a été adopté le 5 avril dernier. Le chantier comprendra la rénovation de la mairie, et la création d'une nouvelle salle d'environ 100 m². La demande de subventions a été déposée au Conseil Général.

Le planning de réalisation, établi par ASCISTE, prévoit que l'appel d'offres aux entreprises sera lancé en juin, et que les travaux démarrent dans le courant du mois de septembre 2005, pour s'achever en mai 2006.

COMITE DES FETES :

La soirée couscous, organisée par le comité des fêtes, a eu lieu le 2 avril dernier. Les photographies sont

accessibles aux habitants de Courcelles-Sapicourt, sur le site de la commune (<http://courcellessapicourt.free.fr>). La prochaine manifestation prévue, est la marche du 5 juin prochain.

DELIBERATIONS DU CONSEIL :

Depuis la diffusion du dernier bulletin d'information, les principales délibérations suivantes ont été prises par le Conseil Municipal :

- Augmentation du nombre d'heures effectuées par M. Benoît, agent de service. Il travaille maintenant 12 heures par semaine pour la commune.
- Augmentation des taxes directes locales, dont les taux n'avaient pas bougé depuis plusieurs années :
 - Le taux de la taxe d'habitation passe de 12% à 12,75% ;
 - Celui de la taxe foncière bâtie passe de 18% à 19,5% ;
 - Celui de la taxe foncière non bâtie passe de 16% à 17% ;
 - Celui de la taxe professionnelle reste non modifié à 9%.
- Choix du cabinet GRZESZCZAK et RIGAUD pour assurer la maîtrise d'œuvre du chantier de rénovation de la mairie.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX :

Dans notre bulletin d'avril 2004, nous avons annoncé que des travaux d'enfouissements des réseaux, électriques, d'éclairage public et du téléphone, seraient réalisés dans notre commune sur une durée de plusieurs années. Le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Marne) a pris du retard sur ce projet, mais une première tranche de travaux devrait être exécutée en 2005 dans la rue Paul Bouton.

POUR LE BIEN-ETRE DE TOUS :

- Nous appelons que les déchetteries de Gueux et de Muzon sont à la disposition des habitants de la commune, pour tous les déchets suivants : huiles, piles, batteries, gravas, ferraille, déchets verts, encombrants, verres, plastiques, pots de peinture, aérosols, colles, solvants, acides, bases et tubes au néon. Valoriser les déchets en les déposant dans une déchetterie, plutôt que de les brûler, contribue à sauvegarder notre environnement. (La benne à verre installée sur territoire de la commune, est bien entendu exclusivement réservée au verre !)
- Bravo à tous ceux qui par un effort de « fleurissement » et de nettoyage embellissent notre commune. Par contre, un carton jaune doit être décerné aux derniers récalcitrants qui laissent en permanence leur poubelle sur la voie publique !

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public tous les jeudis de 14h30 à 18h00.

LETTRE D'INFORMATION DE LA GENDARMERIE DE REIMS:

Correspondant à l'arrondissement de Reims, la compagnie de Gendarmerie de Reims s'étend sur un vaste territoire de 60 Km de long et 40 Km de large. Elle compte 150 gendarmes répartis dans 15 unités, qui assurent la sécurité publique au profit de 150000 personnes. La physionomie de la compagnie se compose de deux parties, des massifs viticoles, et des plaines agricoles traversées par de nombreux axes routiers (A4, A26, RN31, RN 44, RN 51). Une très grande partie de son activité est périurbaine en raison de l'importance de l'agglomération rémoise (220000 habitants).

En 2004 les gendarmes de la compagnie ont constatés 3639 crimes et délits. Si cette délinquance globale est en hausse par rapport à 2003 (3383 crimes et délits avaient été constatés), la délinquance de voie publique comprenant notamment les vols d'automobiles, les cambriolages dans les résidences principales ou secondaires et les vols dans les établissements industriels et commerciaux a sensiblement baissé. Sur le plan de la sécurité routière, le nombre d'accidents corporels a baissé de 7 % avec 104 accidents constatés, dont 13 mortels.

Le phénomène vol dans les celliers de champagne a été particulièrement suivi, et le travail d'un groupe d'enquête a permis d'interpeller une quinzaine de personnes.

Pour lutter contre la délinquance, des services anti-délinquance ont été régulièrement mis sur pied, avec le renfort de gendarmes mobiles dans les périodes d'affluences comme les vendanges ou les fêtes de fin d'année. Dès le début de l'hiver, les services en début de soirée ont été intensifiés pour éviter les cambriolages commis dans ce créneau en raison du raccourcissement des jours.

Les premiers mois de l'année 2005 indiquent une baisse sensible de la délinquance par rapport à la même période sur 2004, notamment pour les infractions de voie publique. Par ailleurs, les gendarmes sont dotés d'une nouvelle tenue d'intervention plus fonctionnelle, avec une casquette en remplacement du traditionnel képi.

(Extrait de la « lettre d'information aux maires du ressort de la compagnie de gendarmerie de Reims »)